



Projet Sécher Um Vëlo

Besser Vëlofuere léieren mam Kim Kirchen

Le ministère des Sports a mis en place un service spécial: une école de cyclisme itinérante pour enfants de 4 à 12 ans. Elle est animée par le collaborateur du ministère des Sports et ancien coureur cycliste professionnel Kim KIRCHEN.

Il est proposé aux organismes désireux de profiter de ce service une ou plusieurs séances de 60 minutes au cours desquelles les enfants apprennent ou perfectionnent les éléments essentiels à une conduite sûre et maîtrisée du vélo.

Dans le cas d'une seule séance de 60 minutes, le minimum requis est de 12 enfants. Dans le cas de séances consécutives le minimum est de 8 et le maximum est de 14 enfants par séance.

La séance comprend un certain nombre de situations-clé qui sont proposées aux enfants et dans lesquelles ils s'exercent. Un parcours d'adresse résumant ces situations et permettant d'instaurer des degrés de difficultés adaptés aux enfants fait partie intégrante du projet.

Les enfants reçoivent également des informations théoriques concernant le fonctionnement d'un vélo, concernant les règlements en vigueur pour la conduite d'un vélo ainsi que des conseils de sécurité.

Le projet SUV est proposé à des organisateurs tels les administrations communales, les sections de la LASEP et tout autre organisme s'occupant d'enfants et requiert les conditions suivantes :

- mise à disposition d'un espace plat, de préférence macadamisé ou synthétique ayant les dimensions d'environ 30x20m (*),
- les enfants doivent amener leur propre vélo en bon état de marche et leur propre casque (**)
- l'organisateur met à disposition au moins une personne responsable pour le groupe d'enfants en action ; cette personne est censée figurer comme aide pédagogique en cas de besoin.

Afin de pouvoir bénéficier d'une ou de plusieurs séances, la fiche d'inscription est à renvoyer par e-mail ou par voie postale, de préférence au moins 2 semaines avant la date sollicitée au ministère des Sports :

Ministère des Sports
66, rue de Trèves
L-2630 Luxembourg

Les horaires sollicités doivent se situer entre 10h00 et 16h00

La fiche d'inscription est téléchargeable en format PDF sur le site internet

www.sport.public.lu .

(*) Le cas échéant une surface indoor convient aussi tant qu'elle respecte la surface demandée.

(**) Le ministère des Sports peut mettre à disposition de l'organisateur un nombre restreint de vélos et de casques. Ce besoin est à fixer à l'avance.